

**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2012**

L'an deux mille douze, le 12 avril à 20h45 le Conseil Municipal de la Commune de Forges-les-Bains, régulièrement convoqué le 6 avril 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LESTIEN, Maire.

**Présents :** M. BOUCHON, M. GOWIE, Mme CHABRIER Claire, M. VYNCKE, Mme CHABRIER Marie, M. AUDONNEAU, M. ENJARY, Mme GAMBART, Mme PETRUZZELLA, Mme DEZARD, Mme OVERZEE, Mme ROUFFIGNAC, Mme JULLIEN, Mme DESMEDT.

**Absents :** Mme DAUMAIN (pouvoir donné à M. LESTIEN), M. PAJAK (pouvoir donné à M. GOWIE), M. ROUGELOT (pouvoir donné à M. AUDONNEAU), M. DESSAUX (pouvoir donné à Mme ROUFFIGNAC), Mme GHEERBRANT (pouvoir donné à Mme CHABRIER Claire), M. YENGO (pouvoir donné à Mme OVERZEE), M. CHAMBRE (pouvoir donné à M. ENJARY), M. ETIENNE, Mme BOURDARIAS, M. DESHAYES, M. MARI, M. JAUNEAU.

Monsieur LESTIEN ouvre la séance à 20h50.

**Secrétaire de séance :** Madame CHABRIER Marie.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DE  
POUVOIRS**

↳ **Décision 14-2012 du 05/04/2012** acceptant les offres des entreprises ci-dessous en vue de la dévolution des marchés de travaux nécessaires pour le réaménagement du pôle sportif et la construction de vestiaires :

- ~ Société BMC – 1 bis, rue Henri Barbusse – 93300 Aubervilliers pour le lot 1 gros œuvre / menuiseries intérieures pour un montant de 164 016,55 € HT,
- ~ ETBI Sarl – 5, avenue Maurice Ravel – 92160 Antony pour le lot 2 étanchéité pour un montant de 33 985,95 € HT,
- ~ ETBI Sarl – 5, avenue Maurice Ravel – 92160 Antony pour le lot 3 charpente / couverture / bardage pour un montant de 41 987,00 € HT,
- ~ Menuiserie ROUGEOT – ZA la Butte aux Grés – 17, rue du Pont d'Avignon – 91290 Arpajon pour le lot 4 menuiseries pour un montant de 44 500 € HT,
- ~ ETBI Sarl – 5, avenue Maurice Ravel – 92160 Antony pour le lot 5 bardage bois pour un montant de 46 432,20 € HT,
- ~ ARDEKO Sarl – 13, rue Saint Honoré – 78000 Versailles, pour le lot 6 revêtements de sols pour un montant de 16 200,00 € HT,
- ~ Société P.S.R. – ZI de la Croix Blanche – 31, rue du Petit Fief – 91707 Ste Geneviève des Bois, pour le lot 7 peinture pour un montant de 11 000,00 € HT.
- ~ Société STERREN – 7, chemin de la Marnière – 91630 Marolles En Hurepoix, pour le lot 8 électricité, pour un montant de 22 918,80 € HT,
- ~ Entreprise FJAC – 29, Bld Stalingrad – 92140 Malakoff, pour le lot 9 CVC / plomberie, pour un montant de 77 196,12 € HT,
- ~ ESSONNE PAYSAGE – 2, place de la Fontaine au Curé – 91470 Forges-Les-Bains, pour le lot 10 aménagements extérieurs, pour un montant de 18 433,40 € HT.

Monsieur LESTIEN revient sur la remarque faite par Monsieur ETIENNE lors du dernier conseil (Débat d'Orientation Budgétaire) au sujet des crédits affectés aux locaux sportifs. En effet, le montant annoncé était bien erroné. Pour mémoire, le montant prévisionnel des travaux tel que voté dans le contrat régional était de 505 K € HT. Le cumul des marchés de travaux présentés ci-dessus est de 473 K € HT, grâce à la négociation menée sur certains lots. Les engagements sont donc plus que respectés.

Monsieur LESTIEN annonce que deux remarques écrites lui sont parvenues :

- 1) Remarque de Madame DESMEDT au sujet des locaux sportifs page 4 du compte rendu. Madame DESMEDT souhaiterait que son intervention soit modifiée par : « Pourquoi dépenser cet argent uniquement pour les utilisateurs de la Boule Forgeoise, puisque le terrain en herbe est très peu utilisé par le club de foot et les écoles, rapport au fait qu'il est dans un état lamentable. Il y a beaucoup d'accidents. Il faudrait donc envisager de le remettre en état ».
- 2) Remarque de Madame BOURDARIAS au sujet de la sortie éducative (questions diverses à la fin du compte rendu), Madame BOURDARIAS souhaiterait que la partie concernant son intervention sur les sorties éducatives soit modifiée par : « Madame BOURDARIAS précise qu'une sortie éducative n'est pas un voyage mais un projet pédagogique lié à la classe où la responsabilité de l'enseignante peut être engagée. Il n'est pas possible que d'autres élèves participent à ce projet, surtout au dernier moment, alors que le projet pédagogique est rédigé et transmis à l'Inspection Académique. De plus, il s'agit des CM1 et non des CE1 ».

➤ Ces deux remarques prises en compte, le compte rendu est approuvé par 20 voix, 2 abstentions.

## BUDGET ASSAINISSEMENT

Présentation faite par Monsieur AUDONNEAU.

### Compte administratif 2011 Section d'exploitation

#### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	réalisations
011	Charges à caractère général	50 000,00	9 572,09
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>50 000,00</b>	<b>9 572,09</b>
66	Charges financières	-	-
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>50 000,00</b>	<b>9 572,09</b>
023	Virement à la section d'investissement	186 484,62	-
042	Opérations d'ordre entre sections	52 484,40	52 484,40
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>238 969,02</b>	<b>52 484,40</b>
<b>TOTAL</b>		<b>288 969,02</b>	<b>62 056,49</b>

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>		<b>-</b>
-------------------------------	--	----------

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>		<b>62 056,49</b>
---	--	------------------

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	réalisations
70	Ventes de produits, prestations de service	47 000,00	68 515,90
74	Subventions d'exploitation	1 513,00	3 026,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>48 513,00</b>	<b>71 541,90</b>
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>48 513,00</b>	<b>71 541,90</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	22 988,87	22 988,87
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>22 988,87</b>	<b>22 988,87</b>
<b>TOTAL</b>		<b>71 501,87</b>	<b>94 530,77</b>

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>		<b>217 467,15</b>
-------------------------------	--	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>		<b>311 997,92</b>
---	--	-------------------

## Section d'investissement

### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	réalisations	restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	267 388,00	76 362,35	-
23	Immobilisations en cours	89 810,20	-	-
Total des dépenses d'équipement		357 198,20	76 362,35	-
16	Remboursements d'emprunts	5 775,09	5 775,09	-
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>362 973,29</b>	<b>82 137,44</b>	-
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>202 092,03</i>	<i>202 092,03</i>	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>202 092,03</b>	<b>202 092,03</b>	-
<b>TOTAL</b>		<b>565 065,32</b>	<b>284 229,47</b>	-

<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	-
-------------------------------	---

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>284 229,47</b>
---	-------------------

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	réalisations	restes à réaliser
16	emprunts et dettes assimilées	-	-	-
Total des recettes d'équipement		-	-	-
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	11 253,00	11 253,21	-
1068	Dotations, fonds divers, réserve	-	-	-
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>11 253,00</b>	<b>11 253,21</b>	-
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>186 484,62</i>	-	-
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>231 587,56</i>	<i>231 587,56</i>	-
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>418 072,18</b>	<b>231 587,56</b>	-
<b>TOTAL</b>		<b>429 325,18</b>	<b>242 840,77</b>	-

<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>135 740,14</b>
-------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>378 580,91</b>
---	-------------------

Commentaires : peu de choses à dire sur ce compte administratif si ce n'est que la Commune continue à mettre de l'argent en réserve pour de futurs gros travaux tels que le remplacement de la station d'épuration de Bajolet. Monsieur BOUCHON rappelle que l'amortissement de la station et des réseaux est fait sur 60 ans, on raisonne bien dans le long terme.

Monsieur LESTIEN quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur AUDONNEAU.

➤ *Le compte administratif 2011 dont les résultats sont les suivants :*

### Section de fonctionnement

Section d'exploitation	
Recettes	<b>311 997,92</b> euros
Dépenses	<b>62 056,49</b> euros
<b>Excédent 249 941,43 euros</b>	

## Section d'investissement

Section d'investissement	
Recettes	378 580,91 euros
Dépenses	284 229,47 euros
<b>Excédent 94 351,44 euros</b>	

est approuvé par 21 voix.

Monsieur LESTIEN reprend la présidence.

### Compte de gestion 2011 :

➤ Le compte de gestion 2011 établi par le percepteur et identique dans ses résultats au Compte Administratif 2011 est approuvé par 22 voix.

### Budget prévisionnel 2012 :

#### Section d'exploitation

##### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	50 000,00	50 100,00
Total des dépenses de gestion courante		50 000,00	50 100,00
66	Charges financières	-	-
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 100,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	186 484,62	216 844,70
042	Opérations d'ordre entre sections	52 484,40	31 936,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>238 969,02</b>	<b>248 780,70</b>
<b>TOTAL</b>		<b>288 969,02</b>	<b>298 880,70</b>

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ

-

**TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES**

**298 880,70**

##### RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	Propositions du Maire
70	Ventes de produits, prestations de service	47 000,00	46 860,00
74	Subventions d'exploitation	1 513,00	1 513,27
Total des recettes de gestion courante		48 513,00	48 373,27
77	Produits exceptionnels	-	-
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>48 513,00</b>	<b>48 373,27</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	22 988,87	566,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>22 988,87</b>	<b>566,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>71 501,87</b>	<b>48 939,27</b>

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ

**249 941,43**

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES**

**298 880,70**

Commentaire : une des recettes du budget assainissement est le produit de la taxe de raccordement à l'égout. Les perspectives 2012 sont plutôt calmes puisque reposant sur les seuls permis de construire relevant de constructions diffuses.

## Section d'investissement

### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	Restes à réaliser 2011	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
21	Immobilisations corporelles	267 388,00	-	349 290,14	349 290,14
23	Immobilisations en cours	89 810,20	-	-	-
Total des dépenses d'équipement		357 198,20	-	349 290,14	349 290,14
16	Remboursements d'emprunts	5 775,09	-	5 776,00	5 776,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>362 973,29</b>	<b>-</b>	<b>355 066,14</b>	<b>355 066,14</b>
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>202 092,03</i>	<i>-</i>	<i>47 766,72</i>	<i>47 766,72</i>
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>202 092,03</b>	<b>-</b>	<b>47 766,72</b>	<b>47 766,72</b>
<b>TOTAL</b>		<b>565 065,32</b>	<b>-</b>	<b>402 832,86</b>	<b>402 832,86</b>

D 001 RÉSULTAT REPORTÉ

-

**TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES**

**402 832,86**

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2011	Restes à réaliser 2011	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
Total des recettes d'équipement		-	-	-	-
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	11 253,00	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	12 500,00	12 500,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>11 253,00</b>	<b>-</b>	<b>12 500,00</b>	<b>12 500,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>186 484,62</i>	<i>-</i>	<i>216 844,70</i>	<i>216 844,70</i>
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>231 587,56</i>	<i>-</i>	<i>79 136,72</i>	<i>79 136,72</i>
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>418 072,18</b>	<b>-</b>	<b>295 981,42</b>	<b>295 981,42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>429 325,18</b>	<b>-</b>	<b>308 481,42</b>	<b>308 481,42</b>

R 001 RÉSULTAT REPORTÉ

94 351,44

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES**

**402 832,86**

Commentaire : Monsieur BOUCHON annonce que l'extension du réseau d'assainissement rue Saint Jean à Chardonnet est programmée cette année.

➤ *Le budget prévisionnel tel que présenté ci-dessus est approuvé par 22 voix.*

# BUDGET COMMUNAL

Présentation par Monsieur AUDONNEAU.

## Compte administratif 2011 Section de fonctionnement

### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
011	Charges à caractère général	1 036 873,00	912 686,67
012	Charges de personnel	1 531 000,00	1 473 521,73
65	Autres charges de gestion courante	197 296,00	196 023,62
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 765 169,00</b>	<b>2 582 232,02</b>
66	Charges financières	86 133,00	69 256,23
67	Charges exceptionnelles	1 419,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 852 721,00</b>	<b>2 651 488,25</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 038 557,65</i>	<i>0,00</i>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>43 062,00</i>	<i>378 054,83</i>
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 081 619,65</b>	<b>378 054,83</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 934 340,65</b>	<b>3 029 543,08</b>
<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>			<b>3 029 543,08</b>

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations
70	Produits des services	244 360,00	260 787,82
73	Impôts et taxes	2 151 207,00	2 202 411,37
74	Dotations et participations	1 011 470,00	1 225 367,75
75	Autres produits de gestion courante	31 200,00	30 397,49
013	Atténuation de charges	10 000,00	18 832,45
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 448 237,00</b>	<b>3 737 796,88</b>
76	Produits financiers	0,00	2,84
77	Produits exceptionnels	7 000,00	343 089,87
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 455 237,00</b>	<b>4 080 889,59</b>
042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 455 237,00</b>	<b>4 080 889,59</b>
<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>479 103,65</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>			<b>4 559 993,24</b>

## Section d'investissement

### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	257 765,00	36 933,07	0,00
204	Subventions d'équipement versées	4 452,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 633 304,95	1 275 081,48	214 414,00
23	Immobilisations en cours	1 826 139,00	1 247 326,04	534 646,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 721 660,95</b>	<b>2 559 340,59</b>	<b>749 060,00</b>
16	Remboursements d'emprunts	209 776,65	179 050,92	0,00
020	Dépenses imprévues	0,65		
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 931 438,25</b>	<b>2 738 391,51</b>	<b>749 060,00</b>
041	Opérations patrimoniales	137 034,54	137 034,54	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>137 034,54</b>	<b>137 034,54</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 068 472,79</b>	<b>2 875 426,05</b>	<b>749 060,00</b>
<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>1 041 443,06</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>			<b>3 916 869,11</b>	

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	1 246 372,00	675 953,58	556 420,00
16	Emprunts	1 314 317,60	1 314 317,60	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 560 689,60</b>	<b>1 990 271,18</b>	<b>556 420,00</b>
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	281 376,00	263 021,59	0,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	546 696,06	546 696,06	0,00
024	Produits de cessions	502 500,00	0,00	500 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 891 261,66</b>	<b>2 799 988,83</b>	<b>1 056 420,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 038 557,65	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	43 062,00	378 054,83	0,00
041	Opérations patrimoniales	137 034,54	137 034,54	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 218 654,19</b>	<b>515 089,37</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 109 915,85</b>	<b>3 315 078,20</b>	<b>1 056 420,00</b>
<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>			<b>3 315 078,20</b>	

Monsieur LESTIEN quitte la salle et laisse la présidence à Monsieur AUDONNEAU.

➤ *Le compte administratif 2011 qui présente les résultats suivants :*

### Section de fonctionnement

Section de fonctionnement	
Recettes	4 559 993,24 euros
Dépenses	3 029 543,08 euros
<b>Excédent 1 530 450,16 euros</b>	

## Section d'investissement

	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	3 315 078,20 euros	1 056 420,00 euros
Dépenses	3 916 869,11 euros	749 060,00 euros
Résultat	- 601 790,91 euros	+ 307 360,00 euros
<b>Déficit : 294 430,91 euros</b>		

*est approuvé par 21 voix.*

Monsieur LESTIEN reprend la présidence.

## Affectation du résultat

Compte tenu du besoin de couverture en investissement, soit 294 430,91 € et de l'excédent global de fonctionnement de 1 530 450,16 €, la commission des finances propose de couvrir ce besoin et de conserver le surplus, soit 1 236 019,25 € en fonctionnement en report à nouveau créateur.

➤ *Cette proposition d'affectation est approuvée par 22 voix.*

## Compte de gestion 2011

➤ *Le compte de gestion 2011 établi par le percepteur et identique dans ses résultats au Compte Administratif 2011 est approuvé par 22 voix.*

## Vote des taux communaux

Monsieur LESTIEN rappelle que lors du Débat d'Orientation Budgétaire, le conseil a fait connaître sa préférence pour une reconduction des taux à l'identique. Le tableau que présente Monsieur AUDONNEAU est donc basé sur ce schéma :

Impôts	Taux 2011	Bases 2012	Taux 2012	Produits attendus
Taxe Habitation	12,33	6 874 000	12,33	847 564
Taxe Foncier Bâti	22,20	4 229 000	22,2	938 838
Taxe Foncier non Bâti	83,77	50 000	83,77	41 885
		11 153 000		1 828 287

➤ *Le conseil par 22 voix approuve les taux et les produits attendus tels que présentés ci-dessus.*



## Subventions aux associations

Le tableau des subventions 2012 est le suivant :

compte		Budget 2011	Budget 2012 propositions	Budget 2012 vote
6574	subventions aux organismes privés	61 700,00 €	57 900,00 €	57 900,00 €
	A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)	2 730,00 €	2 730,00 €	2 730,00 €
	A.J.S.P. (Asso. Jeunes Sapeurs Pompiers de Limours)	200,00 €	200,00 €	200,00 €
	Académie de Musiques Modernes	1 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Aïkido	1 000,00 €	- €	- €
	Association Républicaine des Anciens Combattants	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Boule Amicale de Malassis	100,00 €	100,00 €	100,00 €
	Boule Forgeoise	700,00 €	900,00 €	900,00 €
	Carrefour des solidarités	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
	Crèche parentale de Briis	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
	Croix-Rouge du canton de Limours	180,00 €	180,00 €	180,00 €
	École du golf de Forges	200,00 €	200,00 €	200,00 €
	Entente du pays de Limours	4 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	FOC section judo	5 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
	Forges sans nuisances	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	La forge des lutins	600,00 €	600,00 €	600,00 €
	Les archers du Hurepoix	400,00 €	400,00 €	400,00 €
	Maison de la Culture et des Loisirs de Forges	28 000,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €
	Ouest Essonne Athlétisme	750,00 €	750,00 €	750,00 €
	Retraite Sportive de la Région de Limours	150,00 €	150,00 €	150,00 €
	Souvenir Français	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	Tennis-club de Forges	650,00 €	850,00 €	850,00 €
	Union Nationale des combattants	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	U.S.E.P. de Forges-les-Bains	700,00 €	- €	- €

Commentaires et précisions apportés par Monsieur VYNCKE :

- La subvention de l'AMM augmente de 500 €, compte tenu du développement et de la gestion de l'association.
- Les 200 € supplémentaires attribués à la Boule Forgeoise sont liés à une précédente délibération du conseil, suite à des résultats en compétition.
- Pour l'Entente du Pays de Limours, il a été tenu compte de la baisse du nombre d'adhérents forgeois actuellement 24 et la subvention a été ramenée à 3 000 €. Cela donne encore plus de 100 € par adhérent ce qui reste très confortable par rapport à ce que l'association peut obtenir à Limours.
- Pour le F.O.C. section judo, la baisse n'est qu'apparente et vient compenser une acquisition de tapis faite par la Commune avec mise à disposition.
- Pour le Tennis Club de Forges, l'augmentation de 200 € est destinée à l'organisation d'une journée initiation, au mois de mai.

Monsieur LESTIEN souligne qu'il a été tenu compte des particularités présentées tout en tendant vers la recherche d'économie, l'approche a donc été, dépenser moins mais dépenser mieux. A souligner le cas particulier de l'USEP : cette association a été dissoute, la subvention a donc logiquement disparu. Si cette association devait renaître, alors la question de son financement serait de nouveau prise en considération.

Madame JULLIEN demande des précisions sur la disparition de cette association.

Madame CHABRIER Claire et Monsieur LESTIEN répondent que lors du départ de la précédente directrice s'est posée, au sein de l'école maternelle, la question de la poursuite de l'activité associative. Il semblerait que personne n'ait souhaité, à ce moment là, prendre le relais. Si d'autres personnes souhaitent prendre la relève, il leur sera nécessaire de recréer cette association.

➤ Le conseil par 21 voix, 1 abstention valide les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.

## Budget prévisionnel 2012

Monsieur AUDONNEAU poursuit la présentation.

### Section de fonctionnement

#### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2011	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	1 036 873,00	985 282,00
012	Charges de personnel	1 531 000,00	1 593 740,00
65	Autres charges de gestion courante	197 296,00	205 965,00
Total des dépenses de gestion courante		2 765 169,00	2 784 987,00
66	Charges financières	86 133,00	97 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 419,00	-
022	Dépenses imprévues	0,00	9 942,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 852 721,00</b>	<b>2 891 929,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 038 557,65	1 752 858,00
042	Opérations d'ordre entre sections	43 062,00	100 774,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 081 619,65</b>	<b>1 853 632,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 934 340,65</b>	<b>4 745 561,00</b>

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>4 745 561,00</b>

Commentaires : Des efforts vont devoir être fournis sur le terrain pour contenir le poste fluides (eau, gaz, électricité). Monsieur LESTIEN annonce la création d'un groupe de travail pour élaborer un planning d'actions hiérarchisées. Charges de personnel. Monsieur LESTIEN donne le détail de l'augmentation d'environ 60 K€ entre le BP 2011 et le BP 2012 :

- augmentation des charges patronales	16 K €
- une apprentie en plus	8,5 K €
- augmentation de salaires (glissement, vieillesse, technicité)	12,2 K €
- un agent titulaire qui était à mi temps et qui a repris à temps complet	9,4 K €
- un congé maternité (qui sera en grande partie remboursé par l'assurance)	10,7 K €
- divers petits compléments sur les écoles et le périscolaire	7,3 K €

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2011	Propositions du Maire
70	Produits des services	244 360,00	242 665,00
73	Impôts et taxes	2 151 207,00	2 198 755,00
74	Dotations et participations	1 011 470,00	952 221,00
75	Autres produits de gestion courante	31 200,00	37 900,00
013	Atténuation de charges	10 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 448 237,00	3 461 541,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	8 000,75
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 455 237,00</b>	<b>3 469 541,75</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	-	40 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>-</b>	<b>40 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 455 237,00</b>	<b>3 509 541,75</b>

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>1 236 019,25</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>	<b>4 745 561,00</b>

## Section d'investissement

### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2011	Restes à réaliser 2011	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	257 765,00	-	14 000,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées	4 452,00	-	9 319,00	9 319,00
21	Immobilisations corporelles	1 633 304,95	214 414,00	728 089,00	942 503,00
23	Immobilisations en cours	1 826 139,00	534 646,00	3 119 165,00	3 653 811,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 721 660,95</b>	<b>749 060,00</b>	<b>3 870 573,00</b>	<b>4 619 633,00</b>
16	Remboursements d'emprunts	209 776,65	-	250 000,00	250 000,00
020	Dépenses imprévues	0,65	-	250 498,89	250 498,89
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 931 438,25</b>	<b>749 060,00</b>	<b>4 371 071,89</b>	<b>5 120 131,89</b>
	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>137 034,54</i>	-	<i>143 383,20</i>	<i>143 383,20</i>
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>137 034,54</b>	-	<b>143 383,20</b>	<b>143 383,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 068 472,79</b>	<b>749 060,00</b>	<b>4 514 455,09</b>	<b>5 263 515,09</b>

<b>D 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>601 790,91</b>
-------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>5 865 306,00</b>
---	---------------------

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Pour mémoire BP 2011	Restes à réaliser 2011	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 246 372,00	556 420,00	734 889,89	1 291 309,89
16	Emprunts	1 314 317,60	-	-	-
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 560 689,60</b>	<b>556 420,00</b>	<b>734 889,89</b>	<b>1 291 309,89</b>
10	Dotations, fonds divers, réserve (hors 1068)	281 376,00	-	422 550,00	422 550,00
1068	Dotations, fonds divers, réserve	546 696,06	-	294 430,91	294 430,91
024	Produits de cessions	502 500,00	500 000,00	1 400 000,00	1 900 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 891 261,66</b>	<b>1 056 420,00</b>	<b>2 851 870,80</b>	<b>3 908 290,80</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 038 557,65</i>	-	<i>1 752 858,00</i>	<i>1 752 858,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>43 062,00</i>	-	<i>100 774,00</i>	<i>100 774,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>137 034,54</i>	-	<i>103 383,20</i>	<i>103 383,20</i>
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 218 654,19</b>	-	<b>1 957 015,20</b>	<b>1 957 015,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 109 915,85</b>	<b>1 056 420,00</b>	<b>4 808 886,00</b>	<b>5 865 306,00</b>

<b>R 001 RÉSULTAT REPORTÉ</b>	<b>-</b>
-------------------------------	----------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>5 865 306,00</b>
---	---------------------

Avant de proposer de voter ce budget, Monsieur LESTIEN rappelle que l'objectif à atteindre lors de l'élaboration de ce budget était de contenir et de maîtriser le fonctionnement de manière à dégager un prélèvement maximum pour l'investissement. Le projet présenté répond à cet objectif. Pour concrétiser tout cela tout au long de l'année, il est demandé à tous les services et à tous les adjoints de considérer les crédits affectés non pas comme des autorisations de dépenser mais plutôt comme des moyens à utiliser avec justesse.

➤ *Le conseil par 22 voix approuve le budget prévisionnel 2012 tel que présenté ci-dessus.*

## Fixation de durées d'amortissement

Monsieur AUDONNEAU explique que le nouveau percepteur demande à ce que la Commune procède à des amortissements comptables sur certains biens. Si la liste des biens est fixée par la loi, une latitude existe quant aux durées. La proposition de la commission travaux est :

- aménagements de terrains (plantations, clôtures, ...)	20 ans
- réseaux divers (eau, éclairage public, gaz, ...)	30 ans
- matériels de défense incendie (extincteurs, hydrants, ...)	10 ans
- matériels et outillages de voirie (signalisation, signalétique, ...)	10 ans
- autres matériels et outillages techniques (tondeuses, buts, ...)	7 ans

➤ *Le conseil par 22 voix approuve les amortissements proposés.*

## **TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES A PARTIR DE LA LISTE ELECTORALE GENERALE**

Monsieur LESTIEN explique qu'il y a lieu chaque année de tirer au sort, à partir de la liste électorale générale, les futurs jurés d'assises. Neuf personnes doivent être tirées au sort (en réalité trois fois plus que nécessaire puisqu'il s'agit d'un pré-tirage).

La procédure est la suivante :

- Tirage d'un chiffre correspondant aux dizaines (28 dizaines possibles).
- Tirage d'un chiffre correspondant à la page dans la dizaine.

Ce qui donne le numéro de page

- Pour finir, tirage du rang dans la page sélectionnée.

Seuls deux cas de rejet sont à prendre en compte au niveau de ce tirage :

- 1) Les personnes radiées. Dans ce cas retraitage.
- 2) Les personnes nées après le 31/12/90, c'est-à-dire qui n'atteindront pas l'âge de 23 ans en 2013. Dans ce cas, là aussi, retraitage.

Le tirage au sort donne :

1) 22 8 6	M. POMPON Jean-Jacques	condition d'âge remplie
2) 01 7 7	Madame BEEUWSAERT épouse DEZERT Marie-Josée	condition d'âge remplie
3) 06 8 2	Madame COURTINE épouse MIGUEL Francine	condition d'âge remplie
4) 06 7 7	Monsieur COURSIN Gérard	condition d'âge remplie
5) 23 3 3	Madame PUJOL Christine	condition d'âge remplie
6) 25 8 4	Monsieur SZWEC André	condition d'âge remplie
7) 26 8 7	Monsieur VALEREAU Yoann	condition d'âge remplie
8) 22 8 8	Madame PONSOLLE épouse DELFRAYSSI Christine	condition d'âge remplie
9) 18 7 7	Madame MARQUES épouse RODRIGUES Marie	condition d'âge remplie

## **MAJORATION DE 30 % DES DROITS A CONSTRUIRE**

Monsieur GOWIE présente la loi du 20 mars dernier qui prévoit l'augmentation des droits à construire à hauteur de 30 %. Par droits à construire, il faut entendre majoration du coefficient d'occupation des sols mais également majoration de la hauteur limite.

La loi stipule qu'à défaut de réaction de la part de la Commune, la majoration sera applicable neuf mois après la promulgation, soit le 21 décembre prochain.

Par contre, si le conseil municipal souhaite se prononcer au fond, ce que la loi permet, il doit préalablement consulter la population en mettant à la disposition du public une note explicative dans un délai de six mois à compter de la promulgation.

Ce qui est proposé au conseil ce soir, c'est de définir les modalités de la consultation et uniquement cela.

La proposition est la suivante :

- publicité, par voie d'affiches sur les panneaux municipaux, dans un journal diffusé dans le département et sur le site internet de la mairie au moins huit jours avant le début de la consultation,
- mise à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture d'une note d'information relative à la majoration de 30 %, pendant une durée d'un mois. Possibilité pour le public de consigner ses remarques, observations, etc dans un cahier affecté à cet usage et clairement identifié comme tel.

Monsieur LESTIEN précise qu'il n'y a pas lieu d'entamer un débat au fond ce soir, même si certains ont déjà une opinion tranchée sur la question, car cela pourrait introduire un risque juridique dans la procédure menée.

Madame DESMEDT demande si cela va avoir un impact sur le P.L.U. ?

Monsieur LESTIEN répond que non, que cela viendrait juste ajouter des possibilités nouvelles à celles déjà offertes par le P.L.U. et ce pour une durée limitée. D'ailleurs, la loi ne vise que les communes absolument pas les autres structures habituellement concernées par les questions d'urbanisme telles que la Communauté de Communes avec le S.C.O.T. ou encore le Conseil Régional avec le S.D.R.I.F. ou le Parc Naturel Régional avec son plan de parc.

Madame JULLIEN demande si cette majoration pourrait être appliquée partout ?

Monsieur LESTIEN répond que la loi permet au conseil municipal de moduler l'application, partout, nulle part ou encore sur certains secteurs seulement.

➤ *Le conseil par 21 voix, 1 abstention approuve les modalités de concertation présentées ci-dessus.*

## **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACTE NOTARIE ENTRE LA SOCIETE NEXITY ET LA COMMUNE**

Monsieur LESTIEN rappelle que la Société NEXITY a obtenu une déclaration préalable pour créer un lotissement rue de la Vallée.

Dans la perspective de cette création, la Commune a mis en place la P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux) lors du conseil municipal du 20 octobre 2011 pour le financement des travaux d'aménagement rue de la Vallée.

Conformément à ce qui avait été annoncé lors du conseil du 20 octobre dernier, il a été prévu avec l'aménageur, la cession d'une bande de terrain tout le long de la façade pour justement permettre les travaux. La surface de cette bande est de 305 m<sup>2</sup> et le prix de vente est d'un euro.

Il a également été convenu que la Commune allait prendre en charge les frais d'acte et de publicité.

➤ *Le conseil par 22 voix autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié d'acquisition.*

## **AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE DEMOLIR**

Monsieur GOWIE rappelle que les trois promesses de vente pour VITALIS ont été signées le mois dernier. Les trois promesses prévoient un dépôt rapide des demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires.

La Commune est concernée dans la mesure où l'opérateur social doit démolir une partie des annexes, celle située sur la parcelle devant lui revenir. L'autre partie est située sur la partie devant rester à la Commune, ce qui signifie qu'il doit y avoir deux demandes concomitantes.

Il est donc proposé au conseil d'autoriser le dépôt d'une demande de permis de démolir.

➤ *Le conseil par 22 voix autorise le dépôt d'une demande de permis de démolir.*

## **DEMANDE DE SUPPRESSION DE DEUX ABRIBUS**

Monsieur BOUCHON explique que les deux abribus situés au niveau du stade appartiennent au Conseil Général. Il est prévu que la Communauté de Communes les remplace par des abris maçonnés en pierres. Il est donc nécessaire que les deux existants soient démontés. Pour ce faire, il convient de conclure un avenant au contrat de mise à disposition avec le Conseil Général.

➤ *Le conseil par 22 voix approuve l'avenant proposé. Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.*

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur DESSAUX annonce que le nouveau captage du S.I.A.E.P. (Syndicat des Eaux d'Angervilliers) sera opérationnel la semaine prochaine. Une visite est prévue pour les élus. Rendez-vous le 28 avril à 10h à la mairie d'Angervilliers.
- Monsieur BOUCHON annonce le lancement prochain du concours des maisons fleuries.
- Madame DESMEDT demande s'il est possible d'étudier la pose de coussins ralentisseurs rue de la Biche Frette ?
- Madame GAMBART demande des explications sur les travaux réalisés le long de la départementale à Malassis. Monsieur BOUCHON explique que les travaux de sécurisation de la sente piétonne, le long de la départementale, vont être réalisés par le Conseil Général (pose de potelets). En outre l'abribus va être déplacé et rapproché de l'intersection avec la rue de la Gloriette. Madame GAMBART reconnaît que la création d'une ligne blanche continue a déjà permis de baisser un peu la vitesse. Monsieur BOUCHON répond qu'il n'est pas possible de faire plus, par exemple de limiter la vitesse à 50 contre 70 à l'heure actuelle. Pour cela, il aurait fallu des constructions des deux côtés de la départementale pour que ce soit considéré comme une agglomération.

- Madame GAMBART demande à quoi servent les affichettes placées sur certaines sépultures au cimetière ? Monsieur BOUCHON répond que ces affichettes indiquent qu'une procédure de reprise est en cours pour les sépultures concernées. Elles ont pour objectif d'inciter les descendants à se manifester.
- Madame JULLIEN souhaite que l'état des bacs destinés à ralentir la vitesse de circulation soit amélioré. Pourquoi ne pas mettre des plantes persistantes ?

Le prochain conseil est fixé au jeudi 24 mai 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,  
  
Antoine LESTIEN